

n° département

commune
Saint Roch

lieu-dit

GUINGAMP

adresse

ROSTRENEN

arrondissement

EGLISE dite Chapelle Saint Roch

canton

édifice ou ensemble contenant

33.04

matricule

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

1A00004161

Coordonnées. Lambert : 1 X = 188,13 Y = 082,84

XE = YS =

Cadastre année : 1938 section : C 3 parcelle : 356

année : section : parcelle :

Propriété : privée

Destination actuelle :

Protection :

État de conservation :

Établi en 28.7.1966 par CADIOU GUILLOTTE

Revu en janvier 1978 par Geneviève LE LOUARN

TABLE DES ILLUSTRATIONS- Table des PlanchesPl. n° 1- Relevé Cadastral - section C dite de Cristivel - 3 ème feuille - cadastre 1938
1/25000Table des photographies

Fig. 1 - élévation Ouest	69.22.821 V
- 2 - vue de situation prise du Sud-Est - 2 bis	82.22.261 X 69.22.822 V
- 3 - chevet - pan Est - détail de l'armoirie	69.22.937 V
- 4 - chœur - vue axiale Ouest-Est	69.22.823 V
Fig. 1 - Sainte Barbe	69.22.826 V
Fig. 1 - Saint évêque non identifié	69.22.938 V
Fig. 1 - Sainte martyre non identifiée	69.22.824 V
Fig. 1 - Saint Roch et l'ange	69.22.939 V
Fig. 1 - Saint Roch et le chien	69.22.825 V

I- HISTORIQUE

1. Construction antérieure

2. Contexte historique

La chapelle dépendait du fief de Kergontrary lui-même arrière fief de la seigneurie du Vieux Chastel (A.D. 22 E 1593, 2991, 3011).

La première mention de la chapelle Saint Roch se situe en 1666 date à laquelle Claude de Lannion, seigneur de Trovran et du Vieux-Chastel se déclare seigneur fondateur et prééminancier en la chapelle (A.D. 35 1 F 1277). En 1682, Madame de Cosnoal, propriétaire de la ferme de Kercontraly rend aveu à Claude Comte de Lannion pour "La chapelle Saint Roch au bout du levant de laquelle, il y a un escusson en pierre, portant pour armes des fusées renversées avec des fascés" (A.D. 22 E2991) [Cf. Annexe I]

En 1840, elle appartenait toujours à cette même famille (A.P. Plounevez-Quintin, Cahier de paroisse).

3. Construction de l'édifice

Construction non datée.

En 1840, la chapelle fut rachetée par la paroisse et restaurée; on construisit notamment le clocher (A. P. Plounevez-Quintin, cahier de paroisse).

II- DESCRIPTION

1. Situation et composition d'ensemble

Chapelle isolée construite sur un espace libre non clos, en bordure d'un chemin menant au Blavet. La chapelle est bâtie en bordure de forêt à flanc de côteau, à quelques 500 mètres de Kergontrary que l'on rejoint par un petit chemin creux partant juste en face de la façade Ouest

2. Matériaux

Construction en appareil allongé de pierres de taille de granite. Toiture en ardoises.

A l'intérieur, murs recouverts de crépi avec filets peints imitant des pierres. Sol dallé de granite.

3. Structures, plan, coupe

Chapelle orientée de plan rectangulaire terminée par une abside à trois pans.

Une corniche sous égoût moulurée en doucine court tout autour de l'édifice (fig. 3).

Espace intérieur couvert d'un lambris de charpente (fig. 4) peint en bleu avec un semis d'étoiles d'or, trois entrants apparents. Choeur liturgique correspond au choeur architectural limité par une balustrade (moderne) (fig. 4) et un degré.

4. Elévations intérieures

Mur Ouest ouvert d'une porte rectangulaire à linteau de bois accostée d'un bénitier.

Même disposition sur le mur Sud.

Mur Nord aveugle.

Choeur. Les deux pans obliques sont ouverts de deux baies en plein cintre à large ébrasement concave. Dans le pans Sud, niche-crédence rectangulaire à linteau échancré en arc-accolade (fig. 4); pan Est aveugle. Dans les angles, deux consoles supportent des statues (cf. infra).

5. Elévations extérieures* Elévation Ouest (fig. 1)

Mur de croupe ouvert d'une porte en arc plein-cintre à deux claveaux.

* Elévation Sud. Mur ouvert d'une porte rectangulaire (piédroits et linteau à arêtes chanfreinées) (fig.2)

* Choeur (fig. 2 et 3). Fenêtres en arc plein-cintre ébrasées sur les deux pans obliques. Sur le pan Est, pierre armoriée (fig.3) avec écu (illisible) surmonté d'une couronne à boules et encadré de palmes (cf. § historique).

* Elévation Nord aveugle.

6. Couvertures

Toit en ardoises à longs pans, à deux versants, à croupe droite et croupe polygonale. Au milieu du toit, campanile recouvert de zinc sommé d'une croix de fer forgé.

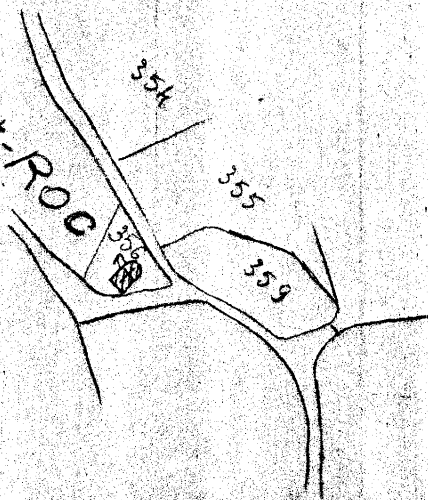
III- CONCLUSIONSIV- DOCUMENTATION

A.D. 22 E 2991. Aveu de Madame de Cosnoal propriétaire des terres de Kergontrary à Claude, comte de Lannion le 20 juillet 1682.

A.D. 35 1 F 1277. Aveu de la baronnie de Trovran au seigneur de Quintin - 1666

A.P. Plounevez-Quintin, cahier de paroisse rédigé en 1863.

Chapelle de Saint-Roc



Plounévez Quintin
Section C dite de Cristine

3^e feuille
1938

$\frac{1}{2500}$

Planche I

PLOUNEVEZ QUINTIN 22

CHAPELLE SAINT ROCH

Elevation Ouest

Cliché DAGORN

69.22.821 V



PLOUNEVEZ QUINTIN 22

CHAPELLE SAINT ROCH

Vue de situation prise du Sud/Est

Cliché DAGORN

69.22.822 V



22 PLOUNEVEZ - QUINTIN

CHAPELLE Saint-Roch

Vue de situation prise du Sud-Est

82.22.261 X - cliché ARTUR/LAMBART

Fig. 2 bis



CHAPELLE SAINT ROCH

Chevet - Pan Est - détail de l'armoirie

Cliché DAGORN

69.22.937 V



PLOUNEVEZ QUINTIN 22

CHAPELLE SAINT ROCH

Choeur - Vue axiale Ouest/Est

Cliché DAGORN

69.22.823 V

